

la visite faite par M. Sharp en Roumanie en 1970, a été l'occasion d'un examen des événements intervenus sur le plan bilatéral, et particulièrement en matière d'échanges commerciaux. Le Collège de la Défense nationale s'est rendu en Roumanie en mars, avant la visite de M. Manescu, et la première délégation de parlementaires canadiens à visiter la Roumanie est allée à Bucarest et dans d'autres centres en avril, sous la direction de M. Lucien Lamoureux, président de la Chambre des communes. Parmi les faits saillants intervenus dans les relations canado-roumaines depuis le séjour de M. Manescu, mentionnons la visite faite à Bucarest, à la fin de juin, par M. J.J. Greene, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à la fois pour participer à la Conférence mondiale de l'énergie et pour examiner des questions bilatérales; puis, en juillet, la signature d'un accord de règlement des réclamations financières canadiennes en souffrance, immédiatement suivie du renouvellement de l'accord commercial canado-roumain.

Au seuil de l'année 1971, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait noté un important facteur de détente, à savoir le Traité signé à Varsovie en décembre par la République fédérale d'Allemagne et la Pologne. Dans une déclaration au Parlement, M. Sharp a affirmé que le Canada accueillait favorablement ce traité et les documents qui l'accompagnaient, y compris les clauses relatives à la frontière occidentale de la Pologne. A la mi-octobre 1971, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et M. Marian Krzak, vice-ministre des Finances de Pologne, ont signé un accord de règlement des réclamations au nom de leur pays respectif. L'accord réalisé sur cette question, qui faisait l'objet d'entretiens et de négociations périodiques depuis 1965, a conduit à une entente sur d'autres mesures, comme la reprise de consultations commerciales périodiques et l'établissement d'un bureau commercial polonais à Toronto, initiatives qui visent toutes les deux à favoriser la croissance des échanges commerciaux entre le Canada et la Pologne.

Le Canada et la Hongrie ont signé en octobre un nouvel accord commercial qui constituera le cadre du développement des relations commerciales entre les deux pays au cours des cinq années à venir. Le Canada a été de nouveau, en 1971, l'un des principaux participants à la Foire internationale de Budapest. Une délégation parlementaire tchécoslovaque, dirigée par M. Dalibor Hanes, président de l'Assemblée fédérale de Tchécoslovaquie, a rendu, au début du printemps, la visite qu'une délégation du Sénat canadien avait faite dans ce pays en 1969; c'est la première visite qu'une délégation parlementaire tchécoslovaque ait effectuée dans un pays occidental depuis un certain nombre d'années. En outre, une délégation technique que dirigeait M. Jan Gabel, premier vice-ministre du ministère fédéral de la Technologie et des Investissements de Tchécoslovaquie, a fait une tournée de dix-sept jours au Canada en mai et juin, soulignant ainsi le ferme désir du Gouvernement tchécoslovaque d'élargir les bases de sa coopération technique avec le Canada. Dans le domaine des échanges culturels, la troupe du Théâtre du Nouveau-Monde a visité la Tchécoslovaquie et l'URSS au printemps, et une troupe de danseurs folkloriques de Moravie est venue au Canada en septembre.

Hémisphère occidental

Le Bureau des affaires de l'hémisphère occidental est chargé de la région relevant des *Directions des affaires des États-Unis d'Amérique, des Caraïbes et de l'Amérique latine* dont les fonctions sont décrites ci-après. Le Bureau